

Les Banques Alimentaires inscrivent leur action dans les Objectifs du Développement Durable définis par les Nations Unies.

(ODD 1, 2, 3, 4, 12 et 13)

Les Banques Alimentaires contribuent à l'accès au droit à l'alimentation.
Il s'agit d'un droit fondamental : l'alimentation fait partie des besoins essentiels de tout être humain.



Dans le monde ¹

- 720 à 811 millions de personnes sont sous-alimentées en 2020
- 676 millions d'adultes souffrent d'obésité
- Près de 20 % de la nourriture est jetée
- 8 à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont associées à des aliments non consommés.



En France

- Plus de 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire ²
- Chaque année, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées, l'équivalent de 150 kg/hab./an ³.

La charte des Banques Alimentaires

Les objectifs des Banques Alimentaires sont :

- de lutter simultanément contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire,
- d'utiliser l'aide alimentaire comme créatrice de lien social
- de participer à l'amélioration de l'alimentation distribuée
- de s'adapter constamment à l'évolution des besoins de nos partenaires, de la société et des personnes en situation de précarité, en respectant les objectifs de développement durable.

Sources :

- 1 - L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2021 : Rapport SOFI, de la FAO, du FIDA, de l'UNICEF, du PAM et de l'OMS
- Rapport 2021 du PNUE sur l'indice du gaspillage alimentaire
- 2 - Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, mars 2021.
- 3 - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2021



ODD 1 : Pas de pauvreté

- En France, deux millions de personnes entrent dans la catégorie de la grande pauvreté, cumulant de très faibles revenus et de nombreuses privations.
- 71% des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire disposent de moins de 1 000 € par mois. L'aide apportée par les Banques Alimentaires représente 92€ euros par mois.



ODD 2 : Faim «zéro»

- Plus de 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire.
- En 2022, les Banques Alimentaires ont accompagné 2,4 millions personnes, contre 730 000 en 2009 : +171% en 11 ans.



ODD 3 : Bonne santé et bien-être

- Le rapport SOFI calcule que le coût de l'alimentation en matière de santé serait de 1 300 milliards de dollars par an et le coût climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre de 1 700 milliards de dollars, à l'horizon 2030.
- 19% des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclarent avoir du surpoids, 16% du diabète, 13% des maladies cardio-vasculaires (étude FFBA/Institut CSA 2020).
 - 66% des personnes accueillies et interrogées déclarent que leur besoin d'être aidés et accompagnés est important (étude FFBA/CSA 2022).
 - Les Banques Alimentaires développent la mise en place d'actions d'accompagnement complémentaires à la distribution : + de 1000 ateliers «bons gestes et bonne assiette» et 8000 participants en 2021.

ODD 4 : Education de qualité

- 963 000 jeunes de 16 à 25 ans n'étaient ni en études, ni en emploi, ni en formation en 2018, soit 13% de la classe d'âge (DARES⁴).
- 63 000 jeunes sensibilisés par les Banques Alimentaires dans les établissements scolaires en 2020.
- 637 stagiaires et 148 volontaires en services civiques accueillis dans les Banques Alimentaires en 2021/2022.
- 7 115 jeunes participent à la Collecte Nationale.



ODD 12 : Consommation et production responsables : réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030

- En France, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées, soit l'équivalent de 150 kg/hab./an.
- Dans les ordures ménagères, on trouve l'équivalent de 20 kg/hab./an de déchets alimentaires, dont 7kg de produits alimentaires emballés.
- Les Banques Alimentaires :
 - > 132 760 tonnes de denrées collectées.
 - > 75 600 tonnes sauvées de la destruction.



ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

- Selon la FAO, si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le troisième plus gros émetteur de gaz à effet de serre.
- Les Banques Alimentaires :
 - > 75 600 tonnes sauvées de la destruction.
 - > 302 444 tonnes d'émissions eq.Co² évitées.



Innover pour la solidarité

- 22 ateliers de transformation de produits alimentaires et 24 en projets
- 52 dispositifs itinérants et 11 en projets
- 9 Banques Alimentaires accueillant des personnes en insertion
- 1625 ateliers «bons gestes et bonne assiette» et 11000 participants
- 942 épicerie sociales et solidaires partenaires

Sources :

4 - Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques